

Odet

Nom : _____

Prénoms : Jean Paul Surnom : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le 13 Octobre 1870, à St Georges, canton _____, département de l'Isère, résidant à St Georges, canton de Heyrieux, département de l'Isère, profession de cultivateur

fils de frs Sébastien et de Ouvard Françoise, domiciliés à St Georges, canton de Heyrieux, département de l'Isère

N° 78 de tirage dans le canton de Heyrieux

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon

Compris dans la 1° partie de la liste du recrutement cantonal (____° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Engagé en 1891 Reconnu Bon en 1892
Parti de Vienne le 15 novembre 1892 comme appelé Arrivé au Corps le 16 audit N° M^{ts} 3630
Envoyé en congé le 28 Sept 1894 en attendant son passage dans la réserve - Certificat de bonne conduite accordé

Dans l'armée active.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	<u>1894</u>	<u>1901</u>	<u>1907</u>	<u>1916</u>
		<u>1904</u>	<u>1910</u>	<u>1919</u>
			<u>1^{er} OCTOBRE</u>	<u>1^{er} OCTOBRE</u>

Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Numéro matricule du recrutement : 68

Classe de mobilisation : 1890

SIGNALEMENT.

Cheveux bruns, sourcils châtains
yeux gris, front ordinaire
nez moyen, bouche moyenne
menton large, visage oval
Taille : 1 m. 57 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : générale (1). 3
militaire (2). _____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 30^e Régiment d'Inf

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Régiment d'Inf VIENNE

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 109^e Régiment d'Inf

R 14

Régiment d'Inf^{rieur} à Vienne

N^o au contrôle spécial de recrutement. 462

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 3^e Régiment d'Infanterie du 4 au 21 octobre 1897

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 26^e Régiment d'Infanterie du 30 juillet au 28 août, 1900

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} Novembre 1904

Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale le 4 août 1914

(Service de la Réquisition) du 4 août au 4 août 1914

Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale le 4 août 1914

Placé des lois de la conscription le 25 novembre 1914

Placé des lois de la conscription le 25 novembre 1914

Blessures. Citations. Décorations. Médaille -

Campagnes d'Allemagne du 4 août 1914 au 8 novembre 1914

Libéré définitivement de toutes obligations militaires le 1^{er} décembre 1918 (Circulaire Minist. n^o 111 du 25 novembre 1918)

(1) _____
(2) _____
(3) _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

R 14

Odjet

Nom : Odjet

Prénoms : Jean Paul Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 68

Classe de mobilisation : 1890

ÉTAT CIVIL

Né le 13 Octobre 1870, à S^t Georges, canton S^t Georges, département de L'Isère, résidant à S^t Georges, canton de Heyrivaud, département de L'Isère, profession de cultivateur
 fils de J^h Sébastien et de Quirard François, domiciliés à S^t Georges, canton de Heyrivaud, département de L'Isère

N° 71 de tirage dans le canton de Heyrivaud

SIGNALLEMENT.

Cheveux bruns, sourcils bruns
 yeux gris, front ordinaire
 nez moyen, bouche moysenne
 menton brun, visage oval
 Taille : 1 m. 57 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) 3
 militaire (2)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Bon

Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Yoursé en 1891 Reconnu bon en 1892
Parti de Vienne le 15 novembre 1892 comme appelé Arrivé au Corps le 15 audit N° M^{re} 3630
Envoyé en congé le 28 Sept^r 1896 en attendant son passage dans la réserve - Certificat de bonna conduite à Accorde

Dans l'armée active.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} Novembre 1896

Régiment d'Inf^{an} à Vienne

Numéro au contrôle spécial du recrutement : 462

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 3^e Régiment d'Infanterie du 4 au 31 octobre 1897

1890-68

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Libéré du service militaire le 10 X 1918

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<u>NOV 1894</u>	<u>NOV 1901</u>	<u>NOV 1907</u>	<u>NOV 1910</u>	<u>10 OCT 1918</u>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1839.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)